

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 22 MAI 2023**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 16/05/2023, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Andrée LIGONNET, Adjointe déléguée.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Michel BACCONNIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Alexandre CACALY à Mathieu GAGET, Grégory BARTHALAY à Nicolas BACCONNIER, Christian BRAYER à Thierry DEGLAINE, Géraldine LAVIELLE à Bernadette CACALY

Absents : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA, Corinne FALCONNET, Christophe LIAUD, Fabienne ALPHONSINE, Gaelle VUILLOT, Gregory RONDOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

DELIB 2023.05.22.2**OBJET : Demande de subvention ETAT - Réhabilitation de l'élémentaire les Marronniers**

Monsieur Laurent PASTOR, Adjoint délégué au Patrimoine bâti et VRD, expose aux membres du Conseil Municipal que la collectivité a inscrit des crédits au budget primitif 2023 pour la réhabilitation de l'école élémentaire les Marronniers dont le coût prévisionnel est estimé à 4 369 000€ HT.

Par délibération du 20 décembre 2021, le Maire est autorisé à solliciter l'aide des financeurs publics pour la réalisation de ce projet.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre du Fonds Verts, Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou FEDER.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel HT
<i>Financements publics</i>		
Etat	Fonds verts	En cours
Union Européenne	Feder	560 000€
Région		292 000€

Département	Dotation territoriale	150 000€
Département	bonification performance énergétique	100 000€
Auto-financement		
Fonds propres		1 267 000€
Emprunt		
Total HT		4 369 000€

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : mai / juin 2023

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 3^{ème} trimestre 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 2^{ème} trimestre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 4 369 000€ HT.
- **APPROUVE** le plan de financement exposé.
- **RAPPELLE** que le maire ou son représentant, est autorisé par délibération du 20 décembre 2021, à solliciter des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 22/05/2023

Publication et transmission en sous préfecture le 25 mai 2023

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20230522-lmc112467-DE-1-1

Adjointe déléguée

Andrée LIGONNET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.